

Bonjour,

Vous trouverez ci-après une importante « brèves expresses » traitant des élections Prud'homales 2008, ce qui concerne chaque salarié.

Faites passer l'inFO...

Celle-ci sera également consultable sur le site.

www.synpafo.org

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES 2008

Suite à l'ordonnance du 24 juin 2004, contrairement aux pratiques antérieures, tous les commerciaux des compagnies d'assurances sont inscrits d'office sur le lieu du siège social ou administratif de l'entreprise pour laquelle ils travaillent.

Cette loi implique donc que tous les commerciaux seront inscrits sur les listes des communes où sont installés les sièges des Compagnies.

Cela impliquerait par conséquent qu'il serait impossible aux commerciaux salariés d'être électeurs à leur lieu de résidence.

Cette disposition empêcherait donc que nombre de délégués et syndiqués du SYNPA-FO se présentent sur les listes prud'homales, même en position de non éligibles.

Cette situation est contestable d'autant que dans le contexte actuel de discussion sur la représentativité des organisations syndicales, les critères qui seraient basés sur les résultats aux élections prud'homales pourraient entraîner la non représentativité de FO au niveau national, a fortiori dans la branche assurance, et donc la disparition de FO dans la profession.

C'est la raison pour laquelle, puisque le salarié peut décider, comme auparavant, de voter dans sa commune, le SYNPA-FO s'adresse à tous les délégués, syndiqués et salariés commerciaux pour qu'ils réclament auprès de leur employeur l'attestation relative à leur activité puis demandent à la Mairie de leur domicile l'inscription sur les listes électorales prud'homales.

L'avenir de notre Organisation Syndicale peut dépendre de ces élections. Il est de notre devoir de mettre tout en œuvre pour réussir un très bon résultat lors de cette échéance.

Pour tout renseignement complémentaire ou problème, vous pouvez contacter :

| | | |
|-----------------|---------------------|--|
| Didier WAUTHY | Tél. 06.07.26.72.95 | didier.wauthy@laposte.net |
| Philippe GENSSE | Tél. 06.79.82.92.34 | GENSSEPH@aol.com |
| FEC FO | Tél. 01.48.01.91.80 | foassurances@yahoo.fr |

Sachant pouvoir compter sur l'engagement de tous, recevez nos salutations syndicalistes les meilleures.

Didier WAUTHY
Secrétaire Général SYNPA FO

SYNPA-FO@ifrance.com